

FICHE D'INSCRIPTION

LES RENDEZ-VOUS DU DROIT ET DE L'ART

En partenariat avec l'institut Art & Droit, sous la responsabilité de Gérard SOUSI,
Président de l'Institut Art et Droit, Ancien Vice-président de l'Université Jean Moulin Lyon 3

COMMENT S'INSCRIRE :

Par courrier

Université Panthéon-Assas Paris II
Centre de Formation Permanente
4 rue Blaise Desgoffe
75006 Paris

Par internet

<http://cfp.u-paris2.fr>

Nombre de places limité

Professionnels :

Coût par séminaire de 3 heures : 120 €

Etudiants :

Coût par séminaire de 3 heures : 50€

Par chèque bancaire à l'ordre : l'agent comptable de l'université Paris II

Séminaires validés dans le cadre de la formation continue obligatoire des avocats

Nom : _____ Prénom : _____

Nom du cabinet ou de l'entreprise : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél bureau : _____ Fax : _____

Tél portable : _____ Email : _____ @ _____

Je désire m'inscrire* au(x) séminaire(s) suivant(s), veuillez indiquer vos choix au verso de cette fiche.

Je joins un chèque de _____ € x _____ (nombre de séminaires) soit un total de : _____ €

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTER JULIE BOSSUAT
AU 01 53 63 86 22**

	<p>Jeudi 9 janvier 2020 DE 18H À 21H</p>	<p>La certification des œuvres d'art par les spécialistes : comités d'artistes et auteurs de catalogues raisonnés. Contentieux récurrents.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préciser et distinguer les notions de faux artistiques et de contrefaçons - Distinguer les différentes catégories de spécialiste (focus sur la création et le fonctionnement des comités d'artistes) - Déterminer les enjeux propres à ces catégories en termes de responsabilité juridique. <p><i>Par Hélène Dupin, Avocat au Barreau de Paris, Membre de l'Institut Art & Droit</i></p>
	<p>Jeudi 16 janvier 2020 DE 18H À 21H</p>	<p>Les grands principes du droit douanier – nouveau cours –</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître la portée des notions d'importation et d'exportation - Connaître le rôle de l'administration des douanes - Appréhender la procédure de dédouanement <p><i>Par Jacques Fingerhut, Avocat, Docteur en droit, Membre de l'Institut Art & Droit</i></p> <p>IMPORTANT : REPORTÉ</p>
	<p>Jeudi 23 janvier 2020 DE 18H À 21H</p>	<p>Ventes d'œuvres d'art de gré à gré, garanties et responsabilités</p> <p><i>Par Jean-François Canat, Avocat au Barreau de Paris, Membre de l'Institut Art & Droit et Laure Assumpção, Avocat aux Barreaux de Paris et de New York</i></p> <p>IMPORTANT : REPORTÉ</p>
	<p>Jeudi 30 janvier 2020 DE 18H À 21H</p>	<p>Le mécénat des particuliers et des entreprises</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir distinguer entre les notions de mécénat et de parrainage - Connaître sur le plan fiscal les modalités de prise en compte des actions de mécénat pour les particuliers - Connaître sur le plan fiscal pour les entreprises le régime des formes d'actions de mécénat <p><i>Par Jacques Fingerhut, Avocat, Docteur en droit, Membre de l'Institut Art & Droit</i></p>
	<p>Jeudi 6 février 2020 DE 18H À 21H</p>	<p>Droit d'auteur applicable aux arts plastiques et au marché de l'art</p> <ul style="list-style-type: none"> - de saisir la distinction entre l'œuvre d'art (bien meuble corporelle) et l'œuvre de l'esprit (objet de la propriété incorporelle) - d'appréhender les notions d'authenticité et d'originalité - de déterminer ce qui relève, sur le marché de l'art, de l'exercice des droits d'auteur et ce qui relève de l'exercice de droits d'autres natures <p><i>Par Jean Aittouares, Avocat au Barreau de Paris, Membre de l'Institut Art & Droit</i></p> <p>Les particuliers et la fiscalité du marché de l'art (acheter, conserver,</p>

		<p style="text-align: center;">vendre)</p> <p>Connaître la définition du marché de l'art et des oeuvres d'art Connaître le cadre légal des achats d'œuvres d'art Maîtriser le régime fiscal applicable au moment de la vente d'une oeuvre d'art</p> <p><i>Par Jacques Fingerhut, Avocat, Docteur en droit, Membre de l'Institut Art & Droit</i></p>
	<p style="text-align: center;">Jeudi 27 février 2020 DE 18H À 21H</p>	
	<p style="text-align: center;">Jeudi 5 mars 2020 DE 18H À 21H</p>	<p style="text-align: center;">Les particuliers et la fiscalité du marché de l'art (statut fiscal et modes d'intervention, transmission et dation en paiement)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître le statut du particulier et du collectionneur - Connaître le cadre fiscal de la transmission d'un patrimoine artistique - Connaître le dispositif de la dation en paiement pour régler sa dette fiscale <p><i>Par Jacques Fingerhut, Avocat, Docteur en droit, Membre de l'Institut Art & Droit</i></p>
	<p style="text-align: center;">Jeudi 12 mars 2020 DE 18H À 21H</p>	<p style="text-align: center;">La contrefaçon et le parasitisme des œuvres d'art</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la notion de contrefaçon de droit d'auteur et ses applications pratiques dans le domaine de l'art. - Comprendre les recours contentieux et amiables (action en contrefaçon au civil ou au pénal ; action en concurrence parasitaire ; transaction et autres modes de règlements alternatifs). - Connaître les principes et les étapes de la procédure, les arguments en demande et en défense, et le mode de constitution d'un dossier. <p><i>Par Marie-Hélène Vignes, Avocat au Barreau de Paris, Membre de l'Institut Art & Droit</i></p>
	<p style="text-align: center;">Jeudi 19 mars 2020 De 17h à 20h</p>	<p style="text-align: center;">Le droit pénal dans l'art (Attention horaire 17h à 20h)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des principales infractions pénales concernées par la matière, telles que le vol, le recel, le faux artistique, la contrefaçon, et illustrations à partir de cas de jurisprudence ; - Etude des dispositifs de lutte contre le trafic illicite de biens culturels et le blanchiment d'argent et ses conséquences pour le marché de l'art ; - Le nouveau rôle de la Cour Pénale Internationale dans la lutte contre la destruction des biens culturels, <p><i>Par Anne-Sophie Nardon, Avocat au Barreau de Paris, Membre de l'Institut Art et Droit</i></p>
	<p style="text-align: center;">Jeudi 26 mars 2020 De 18h à 21h</p>	<p style="text-align: center;">Les ventes volontaires de meubles aux enchères publiques</p> <p>il s'agit de présenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les acteurs : - leurs obligations - leurs responsabilités au regard du droit positif et des réformes à venir <p><i>Par Laurence Mauger Vielpeau, Professeur des Universités, Avocat au barreau de Caen, Membre de l'Institut Art & Droit</i></p>